

Donnerstag, 9. August 2018

Réforme institutionnelle

## Sur quoi le rapport Marx va-t-il déboucher ?

**La publication de l'intégralité du rapport du préfet Marx, mercredi 8 juillet, a suscité des réactions diverses. Tous les acteurs de la vie politique alsacienne n'en font pas la même lecture. Décryptage.**

En mettant en ligne le rapport de Jean-Luc Marx avant le 15 août (DNA du mercredi 31 juillet), le gouvernement a donné aux élus – qui sont pour la plupart en congés – leurs devoirs de vacances. Plus sérieusement, il les invite à s'en saisir en vue de la concertation qui sera menée en septembre par la ministre auprès du ministre de l'Intérieur Jacqueline Gourault.

**En actant « le désir d'Alsace »**

Tout en actant « le désir d'Alsace », le préfet du Grand Est s'inscrit dans la commande qui lui avait été faite par le Premier ministre. La méthode est saluée par ceux qui ont été auditionnés. Malgré certaines remarques...

Dans sa lettre, le Premier ministre a, certes, cité la collectivité à statut particulier comme une des options. Le préfet Marx préconise, lui, la fusion des deux départements alsaciens, avec des compétences de l'État et d'autres du Grand Est. Le tout sous le couvert de la loi sur la différenciation inscrite dans la réforme constitutionnelle.

Lorsque le rapport avait été rendu, fin juin, le gouvernement espérait encore que celle-ci soit votée dans les temps. Aujourd'hui, rien n'est moins sûr. Pour autant le préfet avait insisté sur le compte à rebours. Les élections départementales ayant lieu en principe en mars 2021, la fusion devra intervenir au plus tard un an avant, soit en mars 2020.

« Tant que la réforme constitutionnelle et la loi organique ne sont pas votées, il n'y a pas de solution juridique autre que la collectivité à statut particulier. Elle seule peut donner à l'Alsace des compétences différentes de manière pérenne », martèle le député de Mulhouse, Olivier Becht (Agir), qui suit ce dossier depuis 2013.

Reprenant le terme utilisé par le préfet, il estime qu'il n'y aurait rien d'« exorbitant qu'une collectivité d'Alsace bénéficie du même statut que la Corse, Paris, Lyon ou Marseille ». « Le droit à la différenciation d'Emmanuel Macron, c'est de facto la

collectivité à statut particulier qu'on peut mettre en œuvre à droit constant », assure-t-il.

L'élus haut-rhinois insiste sur plusieurs avancées dans ce rapport officiel : « Le transfert des routes nationales, avec la possibilité d'une écotaxe, la coopération transfrontalière et l'instauration de zones franches comme l'EuroAirport, et enfin l'apprentissage et l'enseignement linguistique en allemand ». Pour lui, « tous ces outils permettront à l'Alsace de rebondir... »

### **Points de convergence**

« L'Alsace est un territoire métropolitain dans l'espace rhénan. Le préfet note que la densité de la population est deux fois supérieure à la moyenne nationale », appuie son collègue Raphaël Schellenberger (LR), en saluant « les points de convergence dans le rapport avec les demandes des élus ». De quoi relever les manches...

Plutôt que le verre à moitié vide, Brigitte Klinkert préfère relever les aspects positifs du rapport. « La nomination de Jacqueline Gourault est importante. Elle a joué un rôle dans la solution institutionnelle corse », salue la présidente du conseil départemental du Haut-Rhin, en rappelant que son homologue bas-rhinois et elle-même militent pour « une eurocollectivité d'Alsace, plus ambitieuse et innovante qu'une fusion ». Et que « la question peut être réglée par une loi simple... »

Brigitte Klinkert s'étonne cependant de la distinction établie par le préfet Marx, entre élus républicains et marcheurs. « Il existe un large consensus entre les parlementaires de toutes tendances et les élus des deux départements », souligne-t-elle, en rappelant que 500 élus ont signé la motion « Cap vers L'Alsace ».

Pour sa part, le président du Grand Est a « lu avec beaucoup d'attention le rapport de Jean-Luc Marx, un travail de fond qui trace des perspectives », relève un proche collaborateur de Jean Rottner, en précisant que sa contribution figure dans le rapport.

« Il participera au travail de Jacqueline Gourault », ajoute notre interlocuteur, en rappelant « le souci du président de la République de ne pas ouvrir la boîte de Pandore ». C'est-à-dire d'encourager les revendications d'autres régions. Pour l'heure, le débat sur la décentralisation n'est pas au programme.